

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

à AIGREFEUILLE

LE 17 SEPTEMBRE 2007.

Etaient présents :

Xavier et Fabienne LATREUILLE, Günter JEDAT, Valérie DOGNETON, Jérôme COLAS, Christophe ROBINAUD, Céline BAUDIN, Frédéric RODEAU, Catherine CODRIDEX. Le C.S.D Nicolas GERVREAU.

Absent excusé : Christophe LECAMUS : son compte rendu est lu par la présidente

Ordre du jour :

- 1. mot de bienvenue de la Présidente**
- 2. rapport moral de la présidente**
- 3. signature de partenariat avec le CREDIT MUTUEL**
- 4. comptes rendus financiers (comptes d'exploitation et budget prévisionnel).**
- 4. comptes rendus sportifs :**
 - **intervention de Valérie Dogneton pour les compétitions jeunes**
 - **intervention de Günter Jédât pour les vétérans**
 - **intervention de Jérôme Colas pour le championnat par équipe,**
 - **intervention de Xavier Latreuille pour le critérium fédéral, pour les tournois, et le championnat « loisir »**
 - **intervention de Christophe Lecamus pour l'arbitrage**
- 5. remise des récompenses**
- 6. pôt de l'amitié**

nombre de clubs sur le département : 44 clubs

noms des clubs absents : 3

noms des clubs n'ayant pas participé aux votes pour différentes raisons (non à jour des cotisations, absence de pouvoir : 4

En ouverture de séance, la présidente remercie le club d'AIGREFEUILLE pour son accueil dans la salle des fêtes de la commune et en particulier, Monsieur Alain BRAUD.

Elle excuse

- **les présidents des autres comités de la région qui ne peuvent se libérer.**
- **les membres du comité qui n'ont pu se libérer.**
- **Monsieur VIDAL, Président de la ligue Poitou Charentes**

Sont présents

- **Monsieur SAINCAIZE du Crédit Mutuel**
- **Monsieur le Maire**

rapport moral de la présidente :

Déjà la dernière saison de l'olympiade et nous entrevoyons le résultat des démarches commencées.

Préparée l'année passée, l'ouverture du CREF par la ligue en partenariat avec le comité, permet de garder nos meilleurs éléments dans le département. Pour eux c'est l'opportunité d'un accès au haut niveau et un quotidien gérable. La difficulté ne résidait pas dans la pratique sportive mais dans l'accompagnement scolaire. Le collègue d'Aytré nous fait la gentillesse de nous accueillir et nous pouvons que l'en remercier car sans lui, rien n'aurait été possible. Cette ouverture est la concrétisation de tout le travail accompli depuis trois ans et bien avant. Mais c'est surtout le respect et la reconnaissance des efforts que vous, clubs, fournissez pour trouver, entraîner, motiver les jeunes qui passent dans vos structures. L'expérience qu'ils vont acquérir sera bénéfique pour tous les clubs auxquels ils appartiennent et je pense que vous saurez leur expliquer la chance qu'ils ont.

Toujours dans cette optique de collaboration clubs/comité, les stages mis en place pendant les vacances et les regroupements hebdomadaires ont rempli leurs rôles. Ils ont fait le plein de joueurs et le « plus » a été votre participation active. Rester avec Nicolas sur ces journées vous permet de vous former et pour nous de mieux vous connaître. D'autres relations humaines se créent et dans le bénévolat tout se fait grâce aux liens que nous nouons.

La nette amélioration du nombre de licenciés dans le département, alors que la tendance nationale est à un recul sévère, nous permet d'envisager l'avenir sous des auspices raisonnables. Mais il faut s'adapter aux demandes des nouvelles générations. De plus en plus en attente de prestations d'un haut niveau, enseignement technique, fonctionnalité des installations, convivialité, la satisfaction des licenciés n'est pas chose aisée. C'est cet équilibre entre leurs désirs et la réalité économique qui rend votre rôle si ardu. Cette gestion du quotidien ne doit pas vous faire oublier l'importance d'avoir des projets et des ambitions pour vos clubs. Plus de demandes et moins d'aide. Mais comment faire aboutir des projets avec des membres de moins en moins impliqués dans le bénévolat ? Le licencié devient un consommateur et ne s'engage plus dans la vie du club comme nos anciens avaient su le faire. Les pouvoirs publics, conscients du rôle social des associations, offrent des soutiens sous diverses formes. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la DDJS qui est un interlocuteur privilégié et à consulter les sites internet mis à votre disposition. Vous y trouverez beaucoup d'informations et peut être des solutions pour vous aider. Des possibilités existent encore faut il le savoir.

Autre aboutissement qui nous tenait particulièrement à cœur, c'est la signature de la convention de partenariat avec le sport adapté. Présentée lors de la dernière AG, elle s'est finalisée ici même au printemps. La gentillesse et la simplicité que j'ai trouvées à cette occasion et lors des compétitions auxquelles je me suis rendue ne peuvent que m'inciter à vous encourager à faire la démarche d'ouvrir vos clubs à ces nouveaux joueurs.

Nous travaillons aussi sur la revitalisation de secteurs géographiques où la présence du tennis de table a disparu. C'est le cas de l'est du département. Le raid effectué cet été a permis de constater que le potentiel de joueurs existe mais que les bonnes âmes prêtes à prendre des responsabilités se font plus rares. Il y a les salles, le matériel, il manque deux responsables pour démarrer un club. Le comité peut aider mais il lui faut un relais.

En conclusion, et c'est rassurant, tout ce que nous entreprenons, le comité et les clubs, ne peut se poursuivre efficacement que si nous savons rester à l'écoute les uns des autres. Le renouvellement des membres du comité aura lieu l'année prochaine à l'AG qui se tiendra en juin afin que la nouvelle équipe puisse travailler avant le début de la saison sportive. Si certaines et certains d'entre vous désirent s'impliquer pour la prochaine olympiade nous sommes ouverts à vous recevoir lors de nos réunions pour que vous puissiez vous faire une idée du travail qui vous attend.

De retour dans vos clubs transmettez mes remerciements à vos bénévoles pour tout le temps et le dévouement qu'ils donnent, et à vos joueurs pour la bonne tenue des compétitions dans l'esprit sportif que notre discipline sait encore montrer.

1. COMPTE D'EXPLOITATION

Comme chaque année, vous trouverez joint dans votre enveloppe la présentation officielle et, pour nous, ici ce soir, une présentation plus officieuse, à mon sens, plus claire et plus proche des situations présentées dans vos propres assemblées générales.

Sur cette présentation, nous distinguons différentes colonnes de chaque côté des recettes et des dépenses:

- Les colonnes jaunes représentent le résultat de l'an passé avec le % correspondant de chaque grande rubrique
- Les colonnes blanches correspondent au prévisionnel élaboré l'an dernier pour cette saison
- les colonnes vertes correspondent aux entrées et sorties de cette saison, avec le % correspondant à chaque grande rubrique,
- puis les dernières colonnes blanches correspondent au prévisionnel 2007/2008 : dernière année de cette olympiade.

La situation finale de cette saison est positive avec un résultat de 3821 euros.

Tant mieux, même si ce chiffre n'est certainement pas le meilleur que nous aurions pu espérer. Car si nous regardons le montant des subventions octroyées (plus de 30% de nos recettes), dont 10000 euros accordés par le Conseil Régional pour l'aide à l'emploi de Nicolas Gervreau- aide qui prendra fin à la fin de cette olympiade - cela prouve que notre budget est encore loin de s'autofinancer par l'ensemble de nos actions. (car si vous enlevez 10000 euros aux 3821, le résultat aurait été négatif).

Rappelons donc, ici, que les subventions nous permettent de fonctionner, mais celles ci prouvent la fragilité financière de l'association.

Je vais rapidement reprendre l'ensemble des recettes puis des dépenses pour vous donner quelques explications sur certains postes :

Côté recettes :

1. les subventions : elles proviennent donc de 3 organismes différents : CG , CR, et DDJS. Elles correspondent essentiellement à des actions de promotion et de formation que nous mettons en place. Merci à eux pour la confiance qu'ils nous renouvèlent.
2. Quote part ligue. Son montant est très inférieur aux années antérieures, mais comme vous le savez, aujourd'hui, la ligue ne nous reverse plus les quotes part départementales puisque c'est nous qui sommes chargés de les collecter directement auprès de vous. C'est pourquoi d'ailleurs, la part « clubs » a considérablement augmenté.
3. Les recettes des clubs représentent 50% de notre budget. Même si ce chiffre peut vous paraître important, vous comprendrez plus loin, que ce montant n'est pas si excessif au regard des dépenses auxquelles nous devons faire face. N'oublions pas que l'existence même du Comité réside dans vos structures. Notre financement, c'est avant tout vous
4. Les recettes des stages sont très faibles, non pas, parce qu'il n'y en a pas eu, mais parce que cette année encore, le Comité a opté pour des regroupements et des stages quasiment offerts aux clubs. Ce cadeau vient compenser une première année d'olympiade où les stages ont fait défaut. (absence de CSD notamment) En revanche, autant vous prévenir, il faudra très rapidement revoir notre position, compte tenu de mon introduction, sur le résultat....

Cela me donne aussi l'occasion de vous dire que le département n'a pas non plus augmenté le prix des licences et autres engagements sur cette nouvelle saison.

Côté dépenses :

1. Notre emploi représente plus de 50% de nos dépenses. Nous pouvons donc comparer les 32000 euros de dépenses pour l'emploi aux 30000 euros de recettes des clubs..... Tout en sachant que sur les 30 000 euros versés au Comité, seuls 14000 euros représentent votre contribution à l'emploi.
2. Pour le reste des dépenses, 40% de celles-ci se répartissent sur de multiples petits budgets. Aussi, je vais commenter quelques chiffres sur lesquels je souhaite insister plus particulièrement mais je reste à votre écoute et à vos interrogations pour expliquer tous les chiffres que vous souhaitez :
 - dans la rubrique « **administratif** » si l'on ajoute les frais de timbres, de téléphone et d'internet, nous avons un total de 2600 euros alors que les clubs participent à hauteur de 2200
 - Dans la rubrique « **projets clubs** », le montant des projets est passé de 640 euros l'an passé à 3452 euros cette année. Cette somme vous a été distribuée. Nous attachons une importance capitale à vous aider dans vos projets et vos réalisations en vous soutenant financièrement et par la présence et le soutien de notre CSD ; Nous vous encourageons à poursuivre vos actions...D'ailleurs, nous avons provisionné 4000 euros pour la nouvelle saison et sachez que nous serons très heureux de vous offrir ces 4000 euros, car ils sont la preuve d'initiatives au sein de vos structures. Et c'est tant mieux pour le tennis de table.
 - Quant **aux frais de stage**, peu élevés, ils sont essentiellement répercutés dans les dépenses d'emploi
 - Les **frais de déplacement des membres du Comité** pour toutes les réunions et déplacements occasionnés au cours de l'année s'élèvent à 787 euros. Ils ne représentent pas 1% du budget.
 - Dans la rubrique « **divers** », ce poste s'élève à 2000 euros. Pour l'essentiel, il correspond à des frais indirects inhérents à notre emploi tels que les frais d'APSL, de formation professionnelle, médecine du travail...frais de virement de salaire ...services bancaires.....
 - Concernant l'**achat de matériel** : le budget est plus important que prévu mais nous avons pris un retard considérable sur l'informatisation notamment. C'est pourquoi, il nous a semblé nécessaire de poursuivre nos investissements de façon à ce que sur la prochaine olympiade, la future équipe puisse travailler dans de bonnes conditions techniques.

Prévisionnel :

Le prévisionnel pour cette dernière année d'olympiade reste sensiblement identique à celui de l'an passé, mis à part une nouvelle rubrique qui apparaîtra à la quote part « ligue » et qui concerne l'indemnisation de la ligue à notre comité pour que nous gérons le CREF mis en place à La Rochelle

Côté dépenses, nous connaissons des augmentations compte tenu d'une revalorisation de salaire de notre CSD -après deux ans d'ancienneté-, des dépenses supplémentaires dues à l'implantation du CREF et du futur CDEF, et d'une prévision globale d'augmentation de frais généraux.

Juste un point à signaler concernant la rubrique « **assurance** ». Elle augmentera légèrement car le CD TT 17 a désormais un local de réunion, à Saintes, cours Paul Doumer, au siège du CDOS, bâtiment réhabilité par le Conseil Général pour le plus grand nombre de comités départementaux, et pour lequel nous avons souscrit une assurance complémentaire à notre précédent contrat.

Conclusion :

Donc pas de gros bouleversements sur cette saison 2007/2008, sur un plan financier, décision souhaitée compte tenu que nous terminons cette olympiade

Ceci dit, je pense qu'il faudra revoir notre copie pour 2008/2009, exercice sur lequel, l'aide au Conseil Régional prendra fin.

Compte rendu sportif : Chaque responsable intervient personnellement au cours de l' AG :

Valérie DOGNETON : championnat jeunes, journées des jeunes, commission handisport

COMPTE-RENDU DU CHAMPIONNAT JEUNES 06/07

**39 équipes étaient inscrites cette année,
30 masculines, seulement 9 féminines, 2 ententes**

dans un championnat maintenant mieux « rodé » (nouvelle formule l'année passée).

Cette compétition centralisée le plus souvent à Saintes permettait aux équipes d'équilibrer les déplacements. Ce championnat au score acquis par équipe de deux joueurs, plus un troisième éventuel pour le double, donnait l'occasion à chaque tour, aux équipes de rencontrer au moins deux clubs.

La finale à Jonzac qualifiait les 4 meilleures équipes de chaque catégorie.

Merci aux responsables de clubs ayant fait d'énormes efforts pour prévenir les éventuels forfaits (ce qui permettait de bien préparer les changements de poules). Félicitations pour leur arrivée ponctuelle sur les lieux de compétition.

Seul petit point noir, toujours le manque d'infos aux jeunes et aux parents nécessitant souvent quelques explications des juge-arbitres pendant les rencontres. Merci aux clubs de prendre le temps d'informer ces jeunes du déroulement de la compétition afin qu'ils soient à l'aise dès le début des rencontres.

Sont champions cette année :

D11 : ST CHRISTOPHE

D13 : ST GERMAIN / GUITINIERES

D15 : MARANS/BOURGNEUF

M11 : ST PALAIS VAUX

M13 : CP ROCHELAIS

M15 : SAINTES

Merci aux clubs de **Saintes, Marans et Jonzac** d'avoir organisé ce championnat, aux juge-arbitres et merci à **notre partenaire Crédit Mutuel Océan** pour les récompenses offertes toute l'année sur les lieux de compétition.

JOURNEE DES JEUNES Compte-rendu de la saison 2005/2006

Cette année, le gros changement c'est l'organisation des journées des jeunes en même temps que le critérium fédéral.

Les mêmes catégories étaient rassemblées le même jour et au même lieu qu'elles soient débutantes ou non.

J'avoue que je pensais que la compétition des débutants allait perturber les rencontres du critérium, tant ces jeunes s'initiaient et ne connaissaient pas le règlement, ni même savaient s'ils jouaient en journée des jeunes ou critérium.

Mais vite orientés par les juge-arbitres venus en nombre, les tours se sont parfaitement déroulés.

Les parents venus en force cette année, tout étonnés du déroulement complexe (poules, classement ... de la compétition) orientaient, encourageaient leurs petits, certains jouant leur toute première rencontre.

Le Comité avait décidé de qualifier chaque champion au tour suivant au critérium fédéral, et là ce fut un vrai succès. Il recevait une coupe offerte par le crédit mutuel Océan.

Les autres enfants pouvaient participer aux quatre tours et jouaient la finale où tous les enfants recevaient des récompenses et les quatre premiers étaient médaillés.

70 enfants se sont inscrits cette année, on peut encore faire mieux, mais pas de filles, toutes inscrites au critérium fédéral.

Champions qualifiés au critérium fédéral :

M11 : CARDIN Rémi (Thénac) - THIERRY Pierre (Royan) – LELIEVRE SIMON (St Christophe) – ROLAND Yann (St Jean d'Angély)

M13 : BICHON JONATHAN (Jonzac) – BEAU LOÏC (Aigrefeuille) - DUCHE Thomas (Chaniers) – RABALLAND Fabien (Aigrefeuille)

M15 : FLORENTIN Clément (Ste Marie de Ré) – GASNIER Julien (Royan) - CHATEAU Thomas (Saintes) – LALANNE Maxime (Saintes)

Champions lors de la finale :

M11 : WICZEWSKI Lucas (Bords)

M13 : CHENNOUFI Sonny (Royan)

M15 : SABATHE Romain (Saintes)

Merci aux clubs de COZES et LA ROCHELLE et à notre partenaire [Crédit Mutuel Océan](#) pour les belles récompenses offertes aux enfants.

Günter JEDAT :, les vétérans, championnat et individuels
--

Championnat par équipes vétérans.

La réforme du championnat vétérans mise en place durant la dernière saison a permis de niveler sérieusement les 3 niveaux au cours de cette saison 2006/2007. L'objectif a semble-t-il était atteint avec la participation de 17 clubs pour 31 équipes dans cette compétition réservée aux plus de 40 ans.

L'organisation de ce championnat avec 3 niveaux permet à tous de participer quelque soit son niveau de jeu :

1/ la division 1 où le niveau de jeu ne cesse de progresser avec l'arrivée de nouvelles équipes, la hiérarchie départementale prend un coup de jeune et on accède maintenant à cette division suite aux résultats de l'année écoulée.

2/ la division 2 devient l'échelon obligatoire avant d'intégrer le plus haut niveau départemental et permet aux nouveaux clubs de découvrir une nouvelle ambiance de compétition.

3/ la division 3 reste permet aux plus anciens et aux débutants de continuer ou de découvrir une discipline dans un esprit de convivialité empreinte d'un minimum de compétition.

Cette convivialité doit rester l'un des principaux attraits de ce championnat : c'est pour cette raison que les rencontres sont programmées le vendredi soir à partir de 20 heures pour se finir vers 22 heures, laissant ainsi la place à une 3^{ème} mi-temps autour d'un petit buffet.

Ce championnat se termine par une finale départementale qui cette année a réuni 14 équipes dans la salle de Bourcefranc. Le côté convivial n'a pas été oublié et nous avons ainsi observé une pause à midi, avec un repas en commun, réunissant une cinquantaine de convives. Les rencontres de l'après midi ont débuté avec du retard, la pause étant plus longue que prévu mais toutefois avec l'assentiment de l'ensemble des compétiteurs, ont permis de couronner de nouvelles équipes :

En division 1 : la suprématie de Marennes Oléron s'est une nouvelle fois confirmée après avoir écarté difficilement le club de Gémozac en ½ finale. Ce dernier a d'ailleurs écarté en poule le champion de l'année écoulé : le club de Saint Palais Vaux. Royan après avoir battu Saintes dans l'autre ½ finale s'incline en finale sur le score de 6/3 devant Marennes Oléron.

En division 2 : 4 poules géographiques dans cette division où le Nord rencontre le Sud en ½ finale le matin. Un nouveau club est titré à ce niveau, il s'agit de Jonzac qui bat St Jean d'Angély en finale sur le score de 6/3. Les perdants de la matinée se rencontrent pour la 3^{ème} place, mais surtout pour une montée dans la division supérieure. Et c'est finalement la réserve de Saintes qui l'emporte sur celle de Marennes Oléron.

En division 3 : c'est l'équipe n°4 de Marennes Oléron qui se met à l'honneur en remportant le titre devant l'équipe n°2 de St Jean d'Angély sur le score sans appel de 5/0. La 3^{ème} place synonyme de montée dans la division supérieure est prise par la réserve de Jonzac qui bat l'entente Corme royal / St Georges des Cx n°3 par 6/4.

N'oublions pas cette année que 2 équipes féminines ont disputé le championnat « masculin ». Elles se sont rencontrées le jour de la finale et c'est Aigrefeuille qui domine Saintes sur le score de 6/2.

Je lance un nouvel appel aux dames de + de 40 ans, afin qu'elles s'engagent dans cette compétition du vendredi soir qui remplace facilement un entraînement. Il suffit de 3 joueuses, même issues de 3 clubs différents afin de constituer une équipe.

Bonne saison à tous, bonne santé à tous les anciens et pas d'excès au cours de la 3^{ème} mi-temps !

Individuels vétérans.

=

L'année dernière je vous faisais part de la décision prise par la ligue Poitou Charentes de qualifier directement les vétérans au niveau régional sans passer par l'échelon départemental. J'avais trouvé cette mesure particulièrement injuste pour les comités, qui comme le nôtre, mettent en place depuis des années cette compétition.

Je ne sais pas si j'ai été entendu, mais en consultant les règlements sur le site de la ligue Poitou Charentes, nous pouvons lire « Le **Critérium Régional** est qualificatif pour la finale nationale. Tous les compétiteurs de l'échelon départemental sont qualifiés pour le niveau régional ».

Toutefois je reste perplexe car il s'agit d'une ancienne règle et peut-être que le site n'est pas à jour !

La conséquence était évidente : seulement 11 clubs étaient représentés dans l'une ou l'autre des catégories qui leur étaient proposées : V1M (+40) 15 inscrits, V2M (+50) 10 inscrits, V3M (+60) 11 inscrits et V4M (+70) 4 inscrits, V1D (+40) 3 inscrites, V2D (+50) 2 inscrites et V3D (+60) 4 inscrites.

Pas de réelles surprises avec les victoires de Valérie Dogneton (Aigrefeuille) en V1, de Lucette Herbretreau (Aigrefeuille) en V2 et de Nicole Héraudeau (Aigrefeuille) en V3. Valérie et Nicole s'adjugent le titre en double dames.

Chez les messieurs, la surprise vient de la catégorie V1 qui a vu la victoire de Philippe Godineau du tout nouveau club de Ste Marie en Ré. La hiérarchie a été respectée dans les autres catégories avec la victoire de Günter Jédât (Saintes) en V2, de Daniel Bourgeois (St Palais Vaux) en V3 et d'Edouard Matarasso (Saintes) en V4.

Le double messieurs est remporté par la paire de St Palais Vaux (Bourgeois – Ladrat) et en double mixte la victoire revient à la paire Dogneton (Aigrefeuille) – Jédât (Saintes).

Au niveau régional, le titre n'échappe pas à Nicole Héraudeau (Aigrefeuille) en V3 dames et à Edouard Matarasso (Saintes) en V4 messieurs. Confirmation de la suprématie de Daniel Bourgeois en V3 messieurs qui s'adjuge le titre régional.

Plusieurs vétérans se sont qualifiés pour les championnats de France à Mèze du 06 au 09 avril 2007 avec notamment la délégation d'Aigrefeuille (Valérie, Patricia, Lucette et Nicole). En messieurs, notons la 17^{ème} place de Jean-François Fouladou (CP La Rochelle) en V1, la 29^{ème} de Daniel Bourgeois (St Palais Vaux) en V3 et l'excellente 5^{ème} place d'Edouard Matarasso (Saintes) en V4 messieurs (+70 ans).

Je vous remercie de votre écoute et je vous invite à venir nombreux à cette compétition qui se déroulera le jeudi 1^{er} novembre 2007 à Saintes pour la saison sportive 2007/2008.

Xavier Latreuille – critérium fédéral / tournois / championnat loisir

Championnat loisir :

Le championnat s'est déroulé dans de bonnes conditions. Un démarrage plus tôt semblerait opportun. Le Comité convie tous les clubs à faire participer ses joueurs « loisirs » dans ce championnat pour lui permettre d'évoluer et de s'étoffer dans les années futures.

Challenge des Médaillés Sportifs :

La récompense du Challenge des Médaillés Sportifs est remis ce jour aux clubs de Bourgneuf et de l'ASPTT La Rochelle pour les efforts à la formation des jeunes en matière d'arbitrage.

Tournois :

Les quelques tournois du département se sont bien déroulés. Merci aux JA de se conformer aux exigences demandées en matière d'arbitrage pour que la saisie des résultats puisse se réaliser dans de bonnes conditions. Je rappelle aux clubs la nécessité de bien suivre le règlement pour que leur tournoi soit éligible au grand prix.

Critérium fédéral :

Le fonctionnement du critérium a été satisfaisant me semble t-il. L'objectif de la nouvelle équipe est atteint. Le but pour la prochaine saison est que ce fonctionnement se poursuive. Continuer d'inscrire vos joueurs en critérium, c'est une compétition intéressante, c'est **la compétition individuelle du tennis de table**

Jérôme Colas pour le championnat par équipes.

La saison 2006-2007 s'est globalement bien passée. Le nombre d'équipes dans le championnat est stable.

Le bilan sportif est tout à fait correct ; aucune montée d'équipe à la fin de la première phase mais aucune descente à la fin de la seconde. Notre département se situe dans la bonne moyenne... voire la moyenne haute de la région.

Seul bémol : des problèmes persistent dans la communication des résultats. Nous n'arrivons quasiment jamais à avoir l'intégralité des résultats en temps et heures voulues, ce qui est dommageable pour le sérieux de notre travail. Pourtant cette année, les clubs ont eu le droit d'utiliser

le même outil que la région, c'est-à-dire une notation des résultats directement dans le programme de la fédération.

A noter que de « petits clubs », (« petits » par le nombre d'adhérents, mais « grands » pour leurs résultats, comme Bourgneuf, St Aigulin, ou Courcon accèdent à la régionale, ce qui prouve le dynamisme de tout le département. Seul regret : les clubs du « nord » du département engagent plus d'équipes que le « sud » ce qui pourrait à termes, nous causer des difficultés pour l'organisation de cette compétition, géographiquement parlant

Christophe Lecamus : Arbitrage.
--

Je souhaite tout d'abord vous adresser mes excuses pour mon absence à cette AG. Je le regrette d'autant plus que je devais, avec le comité, vous présenter le livret sportif annoncé l'année dernière et que des difficultés diverses avaient retardé la sortie.

Le contenu du mot de la Présidente en préface et des autres textes à l'intérieur sont suffisamment explicites pour ne rien y ajouter.

Je ne reviendrais que sur un point, ce livret individuel ne remplace en aucun cas le site, la démonstration en est, que depuis l'édition de ce document, ce vendredi 14 septembre, malgré la mise à jour des textes, agenda, listing la veille, il y a déjà des modifications à y apporter :

Par exemples :

- certains clubs ont eu leurs AG cette semaine et ni la ligue, ni le comité n'ont pu obtenir les dernières informations sur des changements éventuels de direction de clubs et les mettre en ligne.
- 2 clubs sont en sommeil,
- des joueurs inscrits sur le listing de la ligue ne sont plus là,
- la composition des poules du championnat par équipes a certainement été corrigée, à la marge sans doute et il appartiendra à chacun de rectifier.

Ceci démontre non pas l'inutilité de ce livret, mais l'importance du site du comité dans son rôle de mise à jour des informations et, je salue une nouvelle fois, le travail remarquable de Gunter.

Le rôle du livret à pour objectif premier, de donner à tous les joueurs du département les informations générales dont il pourrait avoir besoin ... un numéro de téléphone ? Une adresse ? Des noms de joueurs ? Et de noter des infos comme des résultats glanés sur les lieux de compétition. Enfin, ce livret présent en permanence dans le sac des sportifs évitera aux clubs de faire des photocopies en grand nombre, de l'annuaire remis aux Présidents de clubs.

Concernant la commission départementale d'arbitrage, l'activité des arbitres et des juge-arbitres de la Charente-Maritime est conforme à notre position à la ligue. Comme les autres comités, nous manquons d'ARB et de JA1. Concernant les JA2, nous sommes mieux placés que d'autres, puisque par exemple : tous nos critères départementaux et journées des jeunes sont juge-arbitrés par des JA2 et des JA1 en formation de JA2, ce qui est loin d'être le cas ailleurs.

Je profite de commenter les compétitions « critérium » pour dire que le déroulement de ces dernières ont été très bonnes cette année grâce au travail des bénévoles qui ont su redresser la situation problématique de l'année passée : de nouvelles modifications ont été apportées progressivement pour améliorer la qualité d'accueil et d'organisation, dont les initiateurs se feront un plaisir de vous en parler.

Une liste des JA1 de remise à niveau a été diffusée par la ligue ce vendredi 14 septembre 2007.

Les 7 stagiaires de Saintes de l'année dernière sont mentionnés sur cette liste, mais il s'agit d'une erreur qui sera corrigée prochainement. (Pour tous les autres, vu le nombre important, comme pour les autres comités, la résorption de cette liste sera faite sur 2 ou 3 ans)

J'encourage vivement tout le monde à s'y inscrire de façon à organiser le plus tôt possible ces stages, compte tenu que nous sélectionnerons les plus anciens formés en priorité.

Je rappelle à chacun que ce stage est convivial, il ne fait l'objet d'aucune sanction en termes de résultats et permet de rappeler à chacun les évolutions des règles en JA1 de ces dernières années ; la

dernière en date étant la prise en compte pour l'équipe des résultats d'un de ses joueurs absent à la première partie de la rencontre, par exemple, etc....

Ceux qui étaient présents à Saintes pourront témoigner de l'absence de sévices (physiques et moraux de ma part!!! ...Certains comprendront le sens de mes propos).

Je profite de cette missive pour vous signaler que les responsables du JA1 au niveau régional ont trouvé de très nombreuses anomalies sur la rédaction des feuilles de rencontres cette année. Tous les comités sont concernés et Jérôme Colas, au niveau départemental, pourra sans doute en rajouter quelques mots, à juste titre.

Je vais diffuser une note dès mon retour de congés, sur les anomalies constatées par la ligue.

Il ne s'agit pas de jeter l'opprobre sur certains, mais de rectifier très sérieusement des mauvaises habitudes ou des négligences quasiment toutes involontaires.

N'oublions jamais que ces feuilles de rencontres sont "exploitées par les responsables des compétitions" et qu'il convient de respecter leur travail ardu

En ce qui concerne la désignation des JA1, vous avez bien sur noté que certains clubs qui ne sont pas en obligation ont été appelés.

Je l'ai fait pour plusieurs raisons :

- Les clubs nécessitant un JA officiel sont en petit nombre ; Par conséquent ceux qui officient sont toujours les mêmes et dès lors qu'un club nécessite sur une même journée plusieurs JA (comme le CPR de la Rochelle par exemple), les clubs des alentours ne sont pas forcément en nombre suffisants pour y faire face,
- Par ailleurs, je le répète chaque année : tous les capitaines d'équipes sont des JA1 en puissance.... Comment défendre les intérêts de son équipe et de son club au niveau réglementaire sans les informations qui sont fournies dans le cadre de la formation des JA1 ? Certains comités de la ligue ont rendu obligatoire le remplissage des feuilles de rencontres en départemental par des JA1 officiels, ainsi qu'a été rendu obligatoire la présence dans les clubs de JA1 même si le club n'a que des équipes inscrites en D2 ou D3.
- Je rappelle aussi que les JA1 qui officient en tant que JA1 en départemental de la PR à la D3 sont en activité. Tous les capitaines qui remplissent la feuille en D3 officient, personne dans aucun club ne peut dire qu'il ne travaille pas, déjà au sein de son club, il est en activité.

Enfin et j'en terminerai (ouf, diront certains), avec les clubs en obligation qui ont un empêchement : ils **doivent se trouver** un remplacement en contactant les autres clubs, l'entraide entre tous les clubs ne doit pas être un vain mot, ceci doit en être l'illustration.

Aucune rencontre avec les désignations au niveau national, PN et R1 ne doit de dérouler sans un JA1, quelques défections ont été constatées cette année, rare chez nous mais qui ont eu lieu. Cela n'est pas acceptable et je compte sur le sérieux des personnes et des clubs désignés pour être présent ou de veiller à ce que ce rôle soit assuré.

Là aussi je diffuserai dès que la ligue m'enverra la liste des absences les informations à ce sujet.

Pour les formations d'ARB et de JA1, les dates sont dans le livret, elles sont justes et surtout, inscrivez vous vite.

De faire le JA1 avant l'ARB est possible, la validité du JA1 sera conditionnée à la réussite de l'ARB. Voilà, j'ai vraiment fini cette fois ci, je vous souhaite une bonne AG et vous transmets mes amicales salutations

Enfin et j'en terminerai (ouf, diront certains), avec les clubs en obligation qui ont un empêchement, ils doivent se trouver un remplacement en contactant les autres clubs, l'entraide entre tous les clubs ne doit pas être un vain mot, ceci doit en être l'illustration.

Aucune rencontre avec les désignations au niveau national, PN et R1 ne doit de dérouler sans un JA1, quelques défections ont été constatées cette année, rare chez nous mais qui ont eu lieu. Cela n'est pas acceptable et je compte sur le sérieux des personnes et des clubs désignés pour être présent ou de veiller à ce que ce rôle soit assuré.

Là aussi je diffuserai dès que la ligue m'enverra la liste des absences les informations à ce sujet.

Avant de commencer la saison sportive 2007 / 2008, revenons sur la saison 2006 / 2007 et faisons le bilan de la saison écoulée. Pour ne pas être trop long, je ne vais pas énumérer les sélections, podiums et autres médailles mais je vais essayer en quelques points « clés » de mettre en avant les forces et les faiblesses de notre département.

Premier point : aspect quantitatif : point positif

En effet, le nombre de licenciés augmentent pour la seconde année. En deux ans le comité gagne 84 licenciés en passant de 1333 à 1417 licences.

Certains penseront que nous rattrapons seulement la perte importante des années précédentes. Pourtant, je tiens à signaler que la fédération française perd depuis plusieurs années consécutives des adhérents.

(Pour info, seuls 30% des comités gagnent des adhérents dont la CHARENTE-MARITIME). Sachez qu'augmenter le nombre de licenciés n'est pas un pari gagné d'avance aujourd'hui, et il me semble que, le comité par l'intermédiaire de ses actions et de celles des vôtres essaie de trouver des solutions pour le développement du TT.

Ainsi quelques actions symbolisent ce travail de promotion :

1° : la DETECTION

- dans les écoles : 16 clubs ont travaillé avec les écoles primaires contre 8 l'année précédente. Les résultats de ces promotions sont parfois très différents et non homogènes, dus à des facteurs pas toujours maîtrisés, mais globalement positifs

Ex : La Rochelle avec OMS, différence de résultat importante entre Gémozac et Guitinières alors que l'action s'est réalisée avec le même éducateur (et basée sur un projet identique)

- dans les lieux publics : forum des associations, centres commerciaux, magasins de sports

2° : la FIDELISATION des adhérents

En effet, offrir un enseignement technique par l'intermédiaire d'un entraîneur bénévole ou professionnel est important pour fidéliser ses licenciés (car les joueurs veulent aussi progresser)

En deux ans, deux emplois d'éducateurs ont été créés, grâce à la mutualisation des besoins de chaque club par l'emploi à plusieurs d'un entraîneur.

Ex : pour l'emploi mutualisé du sud le bilan est de + 23 licenciés

De même, le comité s'associe aux clubs pour apporter un enseignement technique adapté à chacun. Ainsi, le comité a réalisé 34 journées de stages pour des pongistes de tous niveaux et mis en places 3 regroupements hebdomadaires (sachez déjà qu'il y en aura 4 cette année).

3° : l'OUVERTURE vers de nouveaux publics

- vers les entreprises par le biais de leur comité d'entreprise pour les clubs de villes importantes
- vers les loisirs ou les retraités (public de plus en plus nombreux et en plus demandeur)
- vers des zones géographiques où il n'y a pas de pratique pongiste

ex : Courçon, Ste Marie de Ré
le RAID dans l'est

- vers le public handicapé

D'ailleurs le comité de TT et le comité sport adapté ont signé une convention dans le but de travailler ensemble.

Pour conclure sur le développement, nous pouvons espérer que l'ensemble de ces actions de promotion explique notre augmentation de licences.

Second point : le qualitatif : plutôt négatif

En effet, malgré une troisième place aux inter-comités de la zone sud ouest et la présence d'individualité comme Thibault Hillairet et Fanny Lemelledo aux euros-minichamps, nous sommes globalement en régression au niveau de notre élite par rapport à nos voisins de zone.

Pour venir appuyer ce constat, seulement deux titres régionaux cette saison pour le Comité, grâce à Fanny Lemelledo et Nicolas Lavaud

POURQUOI ? En fait, les raisons me paraissent assez simples à expliquer :

Premièrement, le département a souffert plusieurs années de suite d'un manque de professionnels, et aujourd'hui nous sommes 4 éducateurs professionnels à temps pleins pour 1400 licenciés en Charente-Maritime, alors qu'ils sont 13 pour 2400 licenciés en Deux-Sèvres ou 8 pour 1200 en Vienne (soit deux fois plus pour 200 licenciés de moins).

Attention, je ne suis pas en train d'oublier les entraîneurs bénévoles de Charente-Maritime, ou de dire que ces bénévoles n'ont pas les compétences pour amener les enfants vers l'élite ... mais, il faut savoir qu'aujourd'hui un gamin de 12 ans a besoin pour progresser convenablement

- de 10 heures d'entraînements par semaine,
- d'encadrement sur les compétitions
- ce temps important de disponibilités à accorder à chaque jeune explique qu'il devient très difficile pour un entraîneur bénévole d'assurer ses besoins

Deuxièmement, avant cette saison, nous n'avions pas de structure d'entraînement à proposer à notre élite. Aujourd'hui j'ai le plaisir de vous informer qu'un Centre Régional d'Entraînement ouvre ces portes au collège d'Aytré.

Enfin, troisièmement, peu de clubs s'investissent dans la formation des enfants et dans une école de T. T. Par exemple, l'an passé, il n'y a pas eu de formation d'entraîneur départemental faute d'inscriptions

Autrement dit, si l'augmentation des licences ne me paraît pas être uniquement le fruit du hasard, la perte de notre élite n'est pas non plus un manque de chance.

Aussi, conscients des défis à relever, je tiens à vous donner quelques infos en bref pour la saison à venir :

- 1 visite de chaque club est programmée ayant pour but d'échanger des idées, de répondre si possible à vos attentes mais aussi de vous accompagner dans vos projets. Vous trouverez les dates des rendez-vous pour chacun d'entre vous dans l'enveloppe remise à l'entrée.
- Pour améliorer nos résultats sportifs : le Comité Départemental propose cette saison, en plus du CREF, des regroupements d'entraînements hebdomadaires pour les meilleurs jeunes sur différents lieux géographiques du département. L'ensemble de ce dispositif représente plus de 500 heures d'entraînement pour « l'élite », sans frais supplémentaire pour les clubs ni même pour les jeunes qui y participent. Cette politique sera peut-être revue avec la future nouvelle équipe sur la prochaine olympiade ; mais pour cette dernière année, le Comité a opté pour ce choix.
- Par ailleurs, je compte sur vous pour inscrire des personnes au module d'entraîneur départemental qui se déroulera les 17 et 18 novembre prochains, que j'animerai personnellement.

Si certains veulent déjà s'inscrire, je peux prendre leurs noms dès ce soir

Enfin et cela sera ma conclusion, je souhaite continuer à promouvoir notre sport et à structurer le département de manière à ce que tout le monde trouve sa place (l'élite comme le loisir) ; et je pense que tout en gardant un cap positif, nous devons être aussi patients, car pour construire sur la durée, il nous faut un peu de temps, mais il me semble que nous travaillons actuellement tous ensemble dans ce sens.

**SIGNATAIRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CREDIT MUTUEL
&
REMISE DES RECOMPENSES par les personnalités présentes.**

CHALLENGE Crédit Mutuel Océan

- 1^{er} : LA ROCHELLE CPR**
2^{ème} : St CHRISTOPHE
3^{ème} : SAINTES
4^{ème} : JONZAC
5^{ème} : ROYAN

Grand prix

Chez les hommes

- 1. Bruno FONTAINE (St chrsitophe)**
- 2. OBERNEDORFER Louis (St chrsitophe)**
- 3. Mickael MORAVECK (St chrsitophe)**

Chez les dames

- 1. Mélanie BUREAU (St christophe)**
- 2. Sandrine KOBILKO (Corme Royal)**
- 3. Emline Bitaud (st christophe)**

Mérite départemental

BOISSON Bernard (Bourgneuf)
LEROY Ludovic (Bourgneuf)
Benoit FAVEREAU (Les Gonds)
Michel BOURGOIN (Aigrefeuille)
Nadine PELLERIN (Aigrefeuille)

Club d'Aigrefeuille : champion du championnat loisir.

Challenge des Médailleurs Sportifs : les Clubs de Bourgneuf et de l'ASPPT La Rochelle

Petit mot de clôture des personnalités et de la Présidente avant le pot de l'amitié.

Tous les votes ont été approuvés à l'unanimité et à mains levées, sauf 2 abstentions (sur 116) pour les votes du compte d'exploitation et du budget prévisionnel.

**Un grand Merci à tous pour votre confiance
et pour votre bénévolat dans vos clubs.**